

Bulletin d'inscription

FOULEES MAGLANCHARDES



- Dossier d'inscription à adresser avant le :
VENDREDI 9 SEPTEMBRE 2011
 à : Monsieur Michel MANZONI
 54, rue des Coudrays 74300 Magland
 tél. pour informations : 06 26 16 58 28.

Ecrire en majuscule SVP

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Commune: _____ Code postal: _____

E-mail: _____

Date de naissance: / / Téléphone: _____

Club ou commune représenté(e): _____

Epreuve choisie: Course : Marche: Sexe: M F

Non licencié: Licencié : N° licence obligatoire:

CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE, POUR LES COUREURS NON-LICENCIE

Les Catégories d'âge 2011

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Vétérans	VE	1971 et avant
Seniors	SE	1972 à 1988
Espoirs	ES	1989 et 1991
Juniors	JU	1992 et 1993
Cadets	CA	1994 et 1995

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Vétérans H et F	V1	1971 à 1962
	V2	1961 à 1952
	V3	1951 à 1942
	V4	1941 et avant

Inscription :

- le droit d'inscription est de **11 €**, donnant droit aux repas, ravitaillement.
- Pour les accompagnateurs, tarif repas : **8 €**.
- **Pas d'inscriptions par téléphone.**
- **Pas d'inscriptions le jour de la course.**

Le dossier d'inscription pour les coureurs :

Il comprend les éléments suivants :

- Bulletin d'inscription
- Le règlement (chèque libellé à l'ordre de l'OMS Magland).
- Photocopie de la licence 2011 pour les licenciés(-es),
- Photocopie d'un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive en compétition datant de moins d'un an pour les non licenciés(-es).

Nbre repas : Coureur(s) : _____ Accompagnateurs : _____

ATTENTION ! **Tout dossier incomplet à la réception ne sera pas pris en compte.**

AUTORISATION PARENTALE POUR LES CONCURRENTS MINEURS :

« Je soussigné(e) autorise mon enfant inscrit ci-dessus à participer aux Foulées Maglanchardes et, s'il n'est pas licencié, atteste avoir fourni un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, le concernant et datant de moins d'un an ».

Date : Signature :

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la MAIF.
 Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

CADRE RESERVE A L'ORGANISATION

DOSSARD	CLUB	CATEGORIE	PAYE